



Groupama Centre Atlantique accueille une nouvelle gouvernance avec une vision à 360 degrés

dimanche 19 mai 2024, par [lpe](#)

C'est une nouvelle dynamique qui s'annonce à Groupama Centre Atlantique. **Stéphane Cools**, agriculteur en nord-Vienne (au centre sur la photo) vient d'être élu président et **Fabrice Lepigeon** (à droite sur la photo) a récemment pris les fonctions de directeur général. **Loïc Jouanneau** (à gauche sur la photo), qui était déjà dans les murs en tant que directeur général adjoint devient directeur général délégué.

Dans une conjoncture marquée par une sinistralité importante, les assureurs doivent se projeter sur ce que sera leur métier à moyen et long terme. Entre les émeutes qui ont touché les collectivités en 2023, les tempêtes, inondations, incivilités, retrait gonflement d'argiles sur les constructions, récoltes réduites à néant... Ce qui hier était un risque aléatoire, donc assurable, devient peu à peu une éventualité forte inassurable.

Le principe de la mutualisation des risques pourrait s'en trouver déséquilibré et la hausse des tarifs pourrait exclure nombre de bénéficiaires.

"La facture climatique double tous les 5 ans en euros" rappelait Loïc Jouanneau avant d'ajouter "rien que le séisme de juin 2023 en Deux-Sèvres et Charente-Maritime, ce sont 19 millions d'euros de dépenses. Nous avons conduit des expertises chez tous les sinistrés assurés en faisant appel à des experts de tout le territoire couvert par la caisse régionale. A Groupama, nous avons une particularité : nous indemnisons que le sinistre soit classé en catastrophe naturelle ou pas."

Un constat qui en rejoint un autre *"nous sommes l'un des deux assureurs qui couvrent les sinistres des collectivités avec en clientèle plutôt de petites communes qui font face aux retraits gonflement d'argiles qui impactent leurs bâtiments, aux incivilités croissantes, au consumérisme des habitants... Et qui ne peuvent pas faire face à de grosse augmentations de tarifs. Pourtant, pour 100€ de primes perçues, nous reversons actuellement 150€ d'indemnisations sinistres. Il va falloir trouver des solutions !"*



Cette évolution, le nouveau président l'aborde avec la volonté de "*garder les pieds dans les bottes, en contact avec le terrain*".

L'éleveur de chèvres, qui exploite les terres céréalières pour nourrir ses animaux du côté de Thuré a une longue expérience à Groupama. Il y a un peu plus de 20 ans, il a démarré à la caisse locale de Neuville-Mirebeau en tant qu'administrateur. En 2018 il en devient le président, ce qui l'amène dans la foulée au conseil d'administration de la Caisse régionale dont il prendra la vice-présidence en 2019 en même temps que la présidence de la Fédération de la Vienne.

Depuis 2021, il exerce aussi des missions nationales dans différents comités de l'entité nationale Groupama Mutuelle Assurance (GMA).

En parallèle de son exploitation agricole, Stéphane Cools a eu des fonctions dans un lycée agricole.

L'agriculture, justement, reste le cœur de métier de Groupama avec la qualité d'interlocuteur agréé qui permet d'accompagner les agriculteurs dans la complexité et dans l'accès au fonds de solidarité nationale. "*La transition agricole nous oblige à être un interlocuteur innovant, à être agiles aussi*" précise Stéphane Cools.

Ainsi, Groupama accompagne des startup qui développent des solutions innovantes (*Ndlr : à lire dans notre magazine de l'été dossier agriculture*) comme Vegetal Signals ou participe à des dispositifs comme VitiREV (fonds d'innovation pour le secteur vitivinicole). Groupama est d'ailleurs un membre actif de [FrenchAssurtech](#), l'accélérateur niortais du secteur de l'assurance.

Et le président de conclure "*le projet de notre entreprise, c'est de réussir tous ensemble à gérer ces transitions qui nous impactent.*"

CR

A propos : GROUPAMA Centre Atlantique couvre 10 départements (Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Indre, Charente-Maritime, Charente, Haute-Vienne, Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne) et emploie un peu plus de 1500 salariés dans 188 agences.

450 salariés travaillent au siège niortais.

Tous les sites de l'assureur ont été rénovés en 5 ans.

Son chiffre d'affaires 2023 est de 764,3 millions d'euros (658,5 millions d'euros en Incendie Accidents Risques Divers et 105,8 millions d'euros en assurance Vie Épargne) avec un résultat de 14,2 millions d'euros et 120 millions d'euros ont été versés en indemnisation sinistres.

L'assureur compte 361.200 clients particuliers, entreprises, collectivités et agriculteurs.

Restez en veille sur l'actualité avec notre magazine trimestriel :
<https://boutique.lepetiteconomiste.com>